

Brignais, le 30 mars 2022

**Nombre de conseillers en  
exercice : 37**

Présents : 36  
Votants : 36  
Abstentions : 01  
Contre : 00  
Pour : 35

**Objet :**  
**Partenariat économique –  
Convention économique et  
subvention des partenaires :  
Graine de Sol.**

**Communauté de Communes de  
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny  
262 rue Barthélémy Thimonnier  
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72  
contact@cc-valleedugaron.fr

---

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

---

L'an deux mille vingt-deux

Le 22 mars

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Chaponost, sous la présidence de Madame Françoise GAUQUELIN, Présidente

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 15 mars 2022

**PRESENTS :** MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, Mme Agnès BERAL, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Lionel BRUNEL, Mme Josiane CHAPUS, MM. Dominique CHARVOLIN, Damien COMBET, MM. Jérôme CROZET, Thierry DILLENSEGER, Mmes Marie DECHESNE, Clémence DUCASTEL, MM. Ernest FRANCO, Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mme Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Audrey PLATARET, MM. Jean-François PERRAUD, Grégory NOWAK, Daniel SERANT, Mme Claire REBOUL, Céline ROTHEA, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON

**ABSENTS :** Mme Christiane CONSTANT

**SECRETAIRE :** M. Jean-Philippe GILLET

**Pouvoirs :**

*Jean-François PERRAUD donne pouvoir à Damien COMBET*

*Grégory NOWAK donne pouvoir à Jérôme CROZET*

*Claire REBOUL donne pouvoir à Patricia GRANGE*

*Clémence DUCASTEL donne pouvoir à Audrey PLATARET*

*Céline ROTHEA donne pouvoir à Françoise GAUQUELIN*

*Martial GILLE donne pouvoir à Josiane CHAPUS*

**Jean-Louis GERGAUD donne pouvoir à Pierre FOUILLAND**

**Thierry DILLESEGER donne pouvoir à Pascale MILLOT**

**Guy BOISSERIN donne pouvoir à Christine MARCILLIERE**

**Agnès BERAL donne pouvoir à Anne-Claire ROUANET**

**Laurence BEAUGRAS donne pouvoir à Lionel BRUNEL**

## DÉLIBÉRATION N°2022-31

Considérant les commissions économiques et vie des entreprises en date du 7 décembre et du 1<sup>er</sup> Février 2022 avec la présentation de l'ensemble des actions menées par les partenaires en 2020, du comité des partenaires rencontrés avec l'ensemble des partenaires le 1<sup>er</sup> Mars 2022 pour valider les bilans et les objectifs, et l'avis favorable cette dernière pour reconduire l'intégralité du programme d'actions menées par la CCVG en lien avec ses partenaires pour 2022.

Le budget primitif 2022 (ch. 65) prévoit le versement de plusieurs subventions aux organismes œuvrant pour le développement économique sur le territoire de la CCVG sur la base d'une convention d'action détaillée ci-dessous :

### **1 - Graines de SOL**

Pour l'année 2022,

Graines de SOL s'engage à :

- Pérenniser et renforcer ses actions d'accompagnement et de montée en compétences entrepreneuriales des porteurs de projet de la CCVG ;
  - Réaliser 1 à 2 réunions d'information et de sensibilisation sur la CCVG ;
  - Une réunion d'information Collective sur la coopérative d'activités au sein de la Pépinière ;
  - Animation d'ateliers d'experts sur des thématiques complémentaires avec celles proposées par la CCI / CMA. Différents formats restent possibles : en soirée en partenariat avec ABCIS - 2 h en journée - petit-déjeuner. Entre 2 et 5 thématiques possibles
  - Accompagnements collectifs et individuels des porteurs de projets de la CCVG dans le lancement de leurs activités. Possibilités de faire les ateliers à la pépinière sous réserve de salle disponible
  - Participer aux événements économiques portant sur le champ de la création-reprise d'entreprises organisés sur la CCVG : diffusion de l'information, mobilisation du réseau auprès des usagers de Graines de Sol,
  - Articulation ou déclinaison des actions cité-lab (une semaine pour devenir commerçants, et semaine de la micro-entreprises) dont les sessions de formation ou les ouvertures peuvent se faire à la pépinière.
- Communiquer largement auprès du réseau, partenaires et prescripteurs sur la pépinière de la CCVG ;
- Participer au comité de pilotage dédié à l'espace d'accueil à la création-reprise de la CCVG.

Cf. annexes :

Projet de convention CCVG- Graines de SOL - 2022

### **Le Conseil communautaire décide à la majorité absolue (1 abstention) :**

- D'approuver le Bilan d'action 2021 listée ci-avant,
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents nécessaires à la transaction,
- D'approuver l'attribution de la subvention suivante : Graines de SOL : 3 000 €

Extrait certifié conforme,

Signé le 31/03/2022,  
GAUQUELIN Françoise

